

# JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### Associations

### Fondations d'entreprise

### Associations syndicales de propriétaires

### Fonds de dotation

### Fondations partenariales

---

## Annonce n° 1166 71 - Saône-et-Loire ASSOCIATIONS Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Charolles

### **ASSOCIATION NATIONALE SPORT SANTÉ SOCIAL ET ACTIVITÉS CONNEXES - AN3S.**

*Objet* : promouvoir et contribuer au développement des métiers du Sport, du Tourisme, des Loisirs, du Social, de la Santé et des activités connexes ; Développer et de soutenir les travailleurs, dans le cadre de l'animation sportive, des pratiques visées par les statuts, au bénéfice de ses adhérents et de ses usagers ; Gérer et promouvoir pour le compte de ses membres, toutes les formes de pratiques sportives, de loisirs, de compétition, de prévention à la santé, de maintien à l'autonomie physique ; Gérer et promouvoir pour le compte de ses membres toutes les démarches administratives, dans le respect des différentes législations pour maintenir et améliorer le statut de travailleurs, correspondant aux différents objectifs de l'AN3S ; Organisation des sessions de formation professionnelle, initiales, continues ; Assurer le développement des services pour les travailleurs adhérents à l'association ; Regrouper les organismes ayant le même but, dans le cadre du développement des Activités Physiques et Sportives, et celles prévues par les présents statuts, à destination des travailleurs ; Proposer et promouvoir un réseau de prestataires de services spécialisés ; Contracter un ou plusieurs contrats de groupe avec un ou des assureurs afin d'offrir aux membres de l'AN3S des tarifs préférentiels adaptés à leurs conditions de pratiques ; Initier ou accompagner toutes actions visant à prévenir les risques inhérents à la pratique des activités physiques et sportives et autres activités du champ de l'association ; Militer pour la protection de l'environnement, de participer à ou de mettre en œuvre des actions en ce sens ; Représenter ses membres auprès de toute organisation nationale ou internationale chargée de réglementer les activités physiques et sportives ou autres activités du champ de l'association ; Initier des enquêtes, sondages ou études permettant notamment de préciser les conditions de pratique rencontrées par ses membres lors de leurs activités physiques sportives ou relevant d'autres activités du champ de l'association ; Veiller au respect des cursus de formations et de qualification légalement reconnus en France proposés aux membres de l'AN3S et à la qualité des prestations servies aux membres de l'AN3S ; Participer à toute manifestation sportive, artistique, culturelle,

sociale ou autre, destinée à encourager le développement des APS ou autres activités du champ de l'association, en France et à l'étranger ; Gérer au mieux les objectifs de l'AN3S ; Organiser des actions de formation ;

*Siège social* : 47 Bis, rue Gambetta, 71120 Charolles.

*Date de la déclaration* : 28 novembre 2019.